qu'elle fait l'objet, dans le Nouveau Testament, de cinquante-trois mentions explicites, très souvent avec l'article ὁ, qui connote la personnalité du *Diabolos* : celui qui excite les uns contre les autres par le mensonge et l'équivoque. Matt., 4 : 1 ; 1 Pierre, 5 : 8 ; Apoc., 12 : 9 et 20 : 2, identifient sans aucun doute cet Accusateur au Satan de Job. — « D'où viens-tu ? » demande à Satan Yahweh. Le Diable doit, ici, rendre compte devant le trône du Juge (cf. Gen., 3 : 14-15), bien que la transaction définitive soit pour la Parousie (Apoc., XX). Dieu ne questionne pas les Anges fidèles, puisque c'est Lui qui les « envoie » et qu'ils ne font que *sa* volonté. S'Il questionne Satan, c'est qu'apparemment celui-ci n'en a fait qu'à sa guise. — « D'où viens-tu ? » — « De parcourir le monde, d'y errer çà et là ! »... Il n'a donc plus d'habitat fixe au ciel, il n'en a pas encore dans la géhenne, « préparée » pour lui en vue de la Parousie, dit Jésus. Chassé de son « domicile » premier *avant* la Chute de l'homme (2 Pierre, 2 : 4 ; Jude, 6), il se voit convoqué malgré lui devant le Maître. Nous sommes loin du *Prolog im Himmel* de *Faust* :

Von Zeit zu Zeit seh' ich den Alten gern,
Und hüte mich, mit ihm zu brechen ;
Es ist gar schön von ein' so grossen Herrn
So menschlich mit dem Teufel selbst zu sprechen !

De temps en temps, j'aime à parler au Vieux ;
Ne pas briser, j'y mets un soin extrême :
C'est bien gentil, pour un si grand Monsieur,
De bavarder avec Satan lui-même !

La pensée étant mouvement, « navette » dialectique, on nous permettra d'anticiper quelque peu sur la conclusion de cette étude. Cette permission — cet ordre — en vertu duquel Satan peut reparaître au « ciel », Satan en fait usage pour la dernière fois dans l'Apocalypse, 12 : 7-9, pour tenter d'y supplanter l'Agneau par la violence, par l'étalage de sa puissance et de ses dons, après avoir vainement tenté de Le vaincre (entre autres, ici-bas) par la ruse et la subtilité. Vaincu par Michel et « ses » Anges, il est jeté derechef sur terre (Luc, 10 : 17-18 ; Jean, 12 : 31). Dieu ne lui permet plus « d'accuser nos frères » dans le ciel (Apoc., 12 : 10), ni de s'y mesurer avec le Christ en personne. Il peut, toutefois, exercer encore sa fureur ici-bas, mais « pour peu de temps » (*ibid.*, 12 : 12). Mais qu'est-ce qu'un « peu de temps » à la mesure de la « Voix forte dans le ciel » ? Mille ans sont comme un jour, disent le Psalmiste et saint Pierre. Quand vient pour tous, *même pour le Diable*, le parachèvement, la perfection, le τέλος, il tente une dernière fois de s'en prendre au Médiateur humble et doux ; mais c'est comme Agneau, comme Roi pacifique et miséricordieux, que le Christ l'abat, le désarme à jamais, le jette en cette géhenne préparée, pour ce Jour même, depuis que le monde existe (Apoc., 20 : 7-10).

Pour un motif qu'Il n'a pas jugé bon de nous révéler, Dieu permet que Satan, jusqu'au Jugement Dernier, aille et vienne comme un « esprit de l'air » ; bien qu'il n'échappe jamais à la puissance (éventuellement manifestée) de Celui qui est « plus fort que lui », il peut, en sa haine invétérée de l'humanité (le seul ennemi qu'il *puisse* atteindre), rôder en